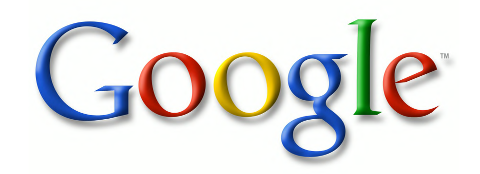
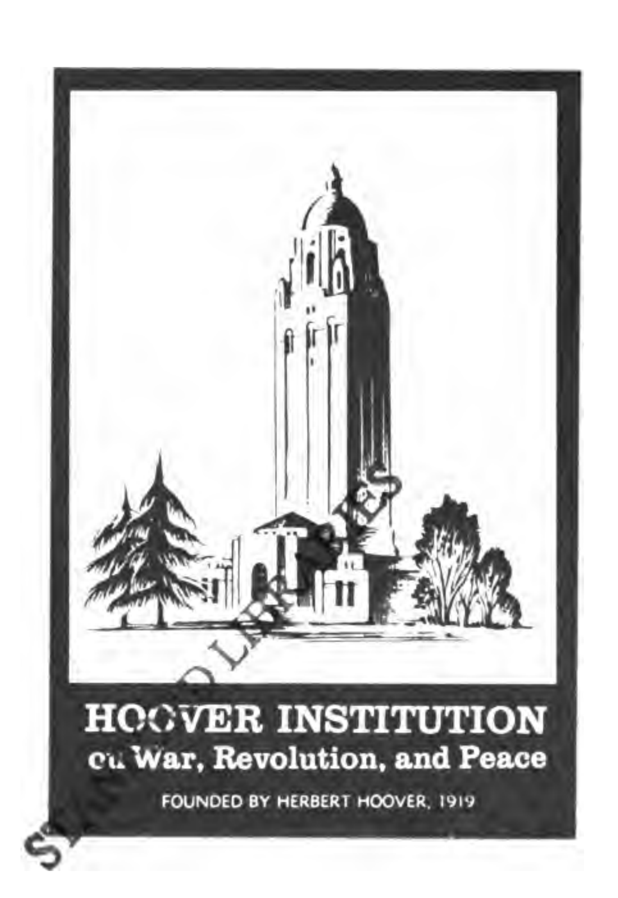




Cozzonis.

La peste à Djeddah et le pèlerinage de 1899; rapport présenté au Conseil supérieur de Santé par Dr. Cozzonis.


HOOVER INSTITUTION
on War, Revolution, and Peace
FOUNDED BY HERBERT HOOVER, 1919

ADMINISTRATION SANITAIRE DE L'EMPIRE OTTOMAN.

LA PESTE A DJEDDAH

ET

LE PÈLERINAGE DE 1899

Rapport présenté au Conseil Supérieur de Santé

PAR

le Dr COZZONIS Effendi,

Inspecteur Général du Service Sanitaire Ottoman.

CONSTANTINOPLE

Imp. A. Zellich Fils, Péra, rue Balcon 8-11 et rue Yazidji 15-17

1899



ADMINISTRATION SANITAIRE DE L'EMPIRE OTTOMAN.

LA PESTE A DJEDDAH

ET

LE PÈLERINAGE DE 1899

RAPPORT PRÉSENTÉ AU CONSEIL SUPÉRIEUR DE SANTÉ

PAR

le Dr COZZONIS Effendi,

INSPECTEUR GÉNÉRAL DU SERVICE SANITAIRE OTTOMAN.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous faire ici un exposé de tous les faits importants de ma dernière mission à Djeddah, sans m'arrêter à certains détails d'ordre extra-sanitaire dont je vous avais déjà entretenu l'année passée.

Parti de Suez, le 25/9 Mars, à bord du bateau de la Khédivial Mail Line, *Chibbine* qui recevait en même temps 628 pèlerins, des Anatoliotes, en majeure partie, je suis arrivé à Yambo le 28/12 Mars où nous avons débarqué 570 pèlerins.

Yambo, son importance en temps de pèlerinage.

Mesures à prendre.

De nombreux pèlerins étaient agglomérés dans ce ville à la suite des arrivages successifs des vapeurs :

Mahalla...............	10 Février,	325	pèlerins
Oreste................	21 »	616	»
Fayoum...............	23 »	900	»
Kaplan...............	26 »	390	»
Chibbine.............	28 »	570	»

Une caravane composée d'un petit nombre de pèlerir était déjà partie le 21 Février se dirigeant sur Médine et [illegible] préparatifs de la grande caravane qui devait emporter le rest des pèlerins, et dont le départ était fixé au lendemain, occasionnait dans la ville une grande animation.

Je me bornerai à résumer en quelques lignes les conditions principales de la ville de Yambo dont l'importance en temps de pèlerinage, est déjà considérable en raison du passage des Hadjis qui se rendent à Médine ou qui en reviennent.

La ville de Yambo-el-Bahr compte une population de cinq à six mille âmes.

Elle possède un port assez spacieux dont les eaux sont assez profondes pour que des navires de 1500 tonnes puissent approcher le quai à peu de distance.

La Population et les pèlerins se plaignent amèrement du manque d'eau. La pluie n'est pas tombée depuis trois ans, sauf une légère ondée cette année-ci au mois de Février et aujourd'hui la sécheresse a complètement tari l'eau des citernes.

L'approvisionnement de l'eau se fait au moyen de la source d'Oouéissé, localité située à 4 heures de Yambo ; on

la transporte à dos d'âne ou de chameau; la charge revenait très chère et on vendait une outre de 16 à 20 ocques pour dix piastres. J'ai goûté cette eau : elle est saumâtre.

J'ai utilisé les quelques heures de notre relâche à Yambo pour visiter la ville en compagnie du Dr Omer Danisch et du Médecin municipal. Elle est en général assez mal tenue, il faut faire une exception pour les Wekialés (maisons destinées aux pèlerins) dont l'entretien est mieux surveillé.

J'ai l'honneur de vous soumettre les propositions suivantes dont l'adoption pour la ville de Yambo me paraît urgente. Les manifestations périodiques de la peste à Djeddah réservent, peut-être pour l'avenir, une grande importance à Yambo, où l'on se verrait obligé de faire débarquer tous les pèlerins, pour éviter de les exposer à la contamination de Djeddah :

1° Construire à Yambo deux Hôpitaux. Un pour les maladies ordinaires, en ville ; un pour les maladies infectieuses sur l'îlot se trouvant à proximité de cette ville.

2° De relier Yambo par un fil télégraphique à Médine et à Djeddah. Bien des difficultés disparaîtraient ainsi.

3° Installer d'urgence une machine distillatoire à Yambo et désigner une Commission d'ingénieurs pour visiter la ville, à l'effet de la pourvoir d'eau potable qui y serait facilement amenée à peu de frais d'Ouéissé, par des conduites en fonte ou en fer.

Parti de Yambo, le 28/12 Mars, nous ne sommes arrivés à Souakim que le 2/14, à cause du mauvais temps. Après 24 heures de relâche dans ce port nous partîmes pour Djeddah où nous arrivâmes le 4/16 Mars. **Arrivée à Djeddah.**

J'ai été mis au courant de la situation par M. le Dr Xanthopoulidès, Inspecteur Sanitaire. Il m'informa que la peste continuait à sévir à Djeddah, mais qu'elle était disséminée dans toute la ville, sans qu'il y eut foyers proprement dits.

L'enlèvement du cordon, la libre communication de Djeddah et de ses environs avec La Mecque avait calmé la population précédemment exaspérée.

Je visitai les différents quartiers que je trouvai proprement tenus.

Après m'être concerté avec le Caïmacam Mehmed Djéladdin Bey, les notables et Chéiks du pays, je convoquai le lendemain MM. les Drs Mohammed-Husséin, Vice-Consul d'Angleterre, et Nikitnikoff, Vice-Consul de Russie, ainsi que tous nos médecins et nous arrêtâmes à l'unanimité les dispositions suivantes :

Mesures sanitaires et prophylactiques prises à Djeddah, en Mars 1898, en vue d'empêcher la propagation de la peste.

Mesures sanitaires.

Les pèlerins arrivant à Djeddah n'y séjourneront pas plus de 24 heures.

Les *délils* seront astreints à désigner à l'Autorité locale ou à l'Autorité Sanitaire, tout malade qu'ils observeraient parmi leurs pèlerins. La constatation des décès en ville se fera par les Drs Ibrahim Behloul et Ahmed Emin Effendis, au quartier Yémen ; par le Dr Férid Bey, au quartier Chami et par le Dr Ahmed Tewfik Effendi, au quartier Mazloum.

Le D[r] Nicolaïdès est chargé d'inspecter le nettoyage et la désinfection des locaux infectés dans tous les quartiers, ainsi que l'incinération des effets ayant appartenu aux pesteux. Tewfik Bey et un Chérif lui sont adjoints pour ce service.

L'Office Sanitaire remboursera aux intéressés pauvres la valeur des objets incinérés.

Une sage-femme expérimentée, ayant servi longtemps à l'hôpital municipal, est mise à la disposition des médecins pour l'inspection des malades et des décès ayant lieu parmi les femmes. Elle signalera tout particulièrement les cas et les décès par peste.

L'attestation du médecin ayant visité un malade d'affection ordinaire ou de peste, dispensera, en cas de décès, de l'inspection du cadavre.

Les pièces dans les *hoches*, où aura lieu un décès par peste, seront dégarnies de tout leur contenu : literie et effets ayant appartenu au défunt qui seront incinérés. La pièce évacuée sera désinfectée et restera sous scellés pendant 40 jours. L'Office Sanitaire paiera aux parents des défunts, s'ils sont pauvres, le loyer du local où ils logeront durant la fermeture de leur habitation.

Les *hoches* où des cas nombreux de peste auraient eu lieu seront évacués de leurs habitants, effets et marchandises, puis désinfectés et fermés.

Le local appelé Charchoura, où sont lavées les dépouilles mortelles des pauvres, sera désinfecté toutes les fois qu'on y aura lavé un cadavre de pesteux ; de plus la lingerie sera

incinérée et l'eau sale désinfectée avec une solution forte de sublimé corrosif.

Les fosses, dans les cimetières, destinées aux pesteux seront creusées à deux piques de profondeur minimum. Un emplacement spécial a été réservé, au cimetière, pour l'enterrement des pesteux dont les tombes ne pourront être descellées que longtemps après l'inhumation et avec l'autorisation de l'Office Sanitaire.

L'Hôpital Municipal recevra les malades pauvres atteints d'affections ordinaires.

Un hôpital-baraque spécial pour les pesteux est établi isolément à proximité de l'Office Sanitaire; les malades y seront entretenus aux frais de cet Office et soignés par nos médecins.

Aucun enterrement ne devra avoir lieu sans la permission ad hoc de l'Office Sanitaire. A cet effet les sentinelles gardant les portes de la ville, n'en laisseront sortir aucun cadavre sans l'exhibition du dit permis dont elles retiendront la moitié, en guise de contrôle.

Une réunion des Notables, sous la présidence du Caïmakam, se tiendra fréquemment pour délibérer sur les conseils d'ordre hygiénique et prophylactique et autres à donner à la population, par l'entremise des chefs des quartiers et des corporations afin de conjurer le retour de l'épidémie l'année prochaine.

Tous les Chefs de corporation et *Wekils* des *hoches* sont tenus de désigner à l'Autorité locale ou à l'Autorité sanitaire les malades qu'ils observeraient parmi leurs admi-

nistrés ou leurs locataires. De plus des exhortations seront adressées au peuple, dans les mosquées, par les *imams*, pour le prémunir contre le danger de la contagion, et lui faire reconnaître la nécessitée d'extirper l'épidémie régnant dans la ville en aidant à l'application des mesures indiquées par l'Autorité compétente et en avisant celle-ci de la présence des malades que chacun pourrait avoir dans son entourage.

Je me suis ensuite préoccupé de l'exécution des mesures qui venaient d'être décidées.

Construction de l'hôpital des pestiférés.

Comme il était difficile de choisir un local à transformer en hôpital pour pesteux, attendu que toutes les maisons de Djeddah sont à plusieurs étages et habitées par plusieurs familles, j'ai fait transporter le matériel d'une de nos baraques, sur le terrain vague, situé dans le quartier Yémen, près de notre Office et à plus de 100 mètres de distance de toute habitation. Il a été construit ainsi et immédiatement un petit hôpital de 10 mètres de longueur sur 10 de largeur et une petite baraque pour les gardiens.

Six lits ont été installés avec leurs accessoires et les pesteux auront un personnel pour les soigner.

Désinfection des Hoches.

J'ai demandé à l'Autorité de faire évacuer complètement les hoches, où il y a eu plusieurs décès de peste. En attendant l'exécution de cette mesure nos médecins désinfectaient les chambres infectées et l'Autorité y apposait les scellés.

Service de la Charchoura

J'ai visité, dans le quartier Mazloum, près de la maison d'Ahmed Banadj, le local où se fait le lavage des morts

pauvres et connu sous le nom de Charchoura, c'est une construction carrée, composée de quatre murs, sans toiture et sans pavage. En rentrant on rencontre, à droite, une petite porte par laquelle on pénètre dans une seconde pièce attenante à la première. Elle mesure de 6-7 mètres de longueur et de 3-3 1/2 mètres de largeur; elle est plafonnée. Au fond, à la hauteur d'un mètre, s'élève un bloc rectangulaire en ciment, ressemblant un peu aux tables d'amphithéâtre. C'est sur ce bloc qu'on pose le cadavre et qu'on le lave. Il s'y trouve encore d'autres tables en bois pour le même usage. Les eaux polluées s'écoulent dans un égoût qui va jusqu'à la mer. Le puits d'où l'on puise l'eau est à peu près à un mètre de distance du local.

J'ai prescrit que les eaux ayant servi au lavage des cadavres de pesteux soient recueillies et, après désinfection préalable par une forte solution de sublimé corrosif, soient jetées dans l'égoût. Le dallage en pierre ou en zinc de la salle en question est indispensable. Les effets des décédés appartenant, d'après l'usage, aux laveurs mortuaires, ceux-ci ont été invités de nous les livrer contre paiement et les dits effets sont brûlés en présence de nos employés.

Une caisse en fer blanc, neuve, sert à recueillir les vêtements des décédés en attendant l'incinération.

Le Dr Nicolaïdès visitait très régulièrement le local de la Charchoura et surveillait l'application de nos décisions.

Inhumations. J'ai visité le cimetière hors de Bal-el-Mekké. Il y avait deux fosses de prêtes; elles avaient plus de 2 mètres de profondeur dont un mètre en maçonnerie; le cadavre y est

déposé au fond et recouvert par des dalles ; la fosse est ensuite comblée par du sable. C'est l'habitude de maçonner ainsi les fosses mortuaires.

Nous avons demandé à l'Autorité que les décédés par peste soient enterrés dans un endroit isolé du cimetière, ce qui m'a été promis.

Pour ce qui est de la découverte de cas de peste dans la ville, je regrette d'avoir à avouer que malgré nos propositions de dédommagement et malgré le dévouement sans bornes de nos médecins, la population, insensible à tout, a continué comme l'année passée à cacher ses malades suspects.

Je n'ai pu constater que sept cas de peste pendant mon séjour à Djeddah. Les symptômes notés sont les suivants :

Fort mal de tête. Abattement; membres brisés, vomissements. Température élevée 40° à 41°. Pouls 120 à 140. Bubon inguinal. L'engorgement des ganglions axillaires, cervicaux et sous-maxillaires, a été remarqué plus fréquemment, que les années précédentes.

Quant à la constatation des décès elle a pu se faire cette année plus facilement que les années passées. La population se soumettait à ce contrôle sans trop de mécontentement, surtout à la suite de la suppression du cordon entre Djeddah et La Mecque. La sage-femme nous a été utile pour le signalement des décès pesteux parmi les femmes. Etant bien connue des habitants, l'accès de leurs maisons lui était facile.

Plusieurs cas de peste ayant eu lieu dans certains *hoches* et maisons, l'Autorité locale fut prévenue de faire évacuer complètement ces locaux ; mais elle ne put que faire con-

damner, après désinfection, les seules chambres où avaient été trouvés des cadavres. A ce propos, il convient de dire que les décédés de peste sont souvent transportés clandestinement par les parents ou amis hors de leurs propres maisons, afin d'éviter ainsi les mesures de désinfection ou autres auxquelles ces maisons seraient assujetties. D'autre part, il est bien difficile, d'après ce qu'en rapporte l'Autorité, d'obtenir l'évacuation complète des *hoches*, vu que chaque *hoche* est habité par plusieurs familles jusqu'au nombre de 100 à 140 personnes et que la cour du local sert de dépôt à des milliers de sacs remplis de céréales et à d'innombrables balles de manufactures.

Statistique de la mortalité générale.

Enfin, pour faire suite aux données contenues dans mon rapport de l'année passée sur la mortalité générale de la ville de Djeddah depuis Juillet 1896, je transcris ici les chiffres relevés sur le livre des décès enregistrés à l'Office Sanitaire:

Année 1898

Mai	147	décès	
Juin	106	»	
Juillet	76	»	
Août	74	»	
Septembre	64	»	
Octobre...	57	»	
Novembre.	76	»	
Décembre.	96	»	
	696	»	
De Janvier à Avril..	649	»	(Voir mon rapport de l'année passée)
Total ...	1.336		

Année 1899

Janvier ..	86	décès	
Février...	135	»	
Mars.....	247	»	
Avril.....	170	»	jusqu'au 23 date de mon départ.
Total...	638	décès	

Décès de peste à Djeddah, du 10/22 Février 1899, début de la maladie, jusqu'au 23/5 Mai *(Date de mon départ)*

Sexe		Age		Siège du mal	
Hommes	91	De 5 à 15	23	Ganglions inguinaux	95
Femmes	13	De 15 à 30	52	» cou	15
Garçons	11	De 30 à 45	28	» cuisse	6
Filles	5	De 45 à 60	17	» aiselle	4
	120		120		120

Origine	
Hadramoutes	58
Soudanais	20
Hedjazlis	17
Yémenlis	6
Indiens	7
Takrouris	4
Abyssins	2
Egyptiens	2
Ottoman	1
Somalis	2
Javanai	1
Persan	1
	120

Professions	
Domestiques-Esclaves	28
Sans métier	24
Portefaix	16
Mendiants	8
Marchands	8
Bateliers	8
Vendeurs de blé	6
Porteurs d'eau (Sakkas)	5
Epiciers	4
Menuisiers	3
Orfèvres	2
Nattiers	2
Badigeonneurs	1
Négociant en tapis	1
Etameur	1
Barbier	1
Meunier	1
Pèlerin-mendiant	1
	120

Quartiers	
Yémen	35
Mazloum	30
Chami	23
	88

Décès par peste

Du 10/22 Février au 28/12 Mars	18
Du 1/13 Mars au 31/12 Avril	88
Du 1 13 Avril jusqu'au 23 15 Mai (date de mon départ de Djeddah)	14
	120

Hoches	
Ziftaoui	7
Bentzabi	5
Homeida	5
Choube	4
Abou Youssour	3
Djebir	3
Charabbi	2
Kelabe	1
Elbord	1
Abouleben	1
	32

Vous remarquerez d'après ce tableau que la mortalité a presque triplé par rapport aux années précédentes.

La rééclosion de la peste, cette année-ci, doit être attribuée à des causes locales: ou aux conditions du sol ou aux effets des pesteux décédés les deux années précédentes et que les parents et amis ont l'habitude de se partager.

Les Hadramoutes ont de nouveau fourni le plus grand nombre de malades. J'attribue cela à plusieurs causes :

1° Ils sont les plus nombreux ;

2° Ils se soutiennent entre eux, s'entr'aident, et étant généralement portiers des *hoches*, ils recueillent et soignent des malades.

3° Ils font les métiers les plus pénibles tels que celui de portefaix, domestiques, etc.

4° Quand ils arrivent de leur pays, étant faibles et misérables et pas acclimatés, ils donnent plus de prise à la maladie.

Propositions pour l'embarquement des pèlerins au retour du pèlerinage.

Il me reste à traiter une question des plus importantes et qui nécessite une solution définitive; c'est celle des conditions dans lesquelles s'effectue le voyage des pèlerins, à l'aller comme au retour.

J'entends parler des fraudes commises par la navigation en général en ce qui concerne l'embarquement à bord des navires à pèlerins d'un nombre de *hadjis* supérieur à celui autorisé de par les certificats de mesurage de ces navires.

Malgré les mesures prises jusqu'ici pour empêcher pareilles fraudes, nous eûmes cette année encore à en déplorer le renouvellement: manque de médecins commissionnés à bord, encombrement, certificats de mesurage inexacts ou

irrégulièrement délivrés, rien n'y manque. L'on s'en rendra compte en parcourant les tableaux annexés au présent rapport sur l'enregistrement des pèlerins arrivés à Djeddah par voie de mer en 1898-99, ainsi qu'une série de certificats émanant d'autre part que de l'Autorité compétente.

Pour appliquer les dispositions de l'Article 8, § 2, du Règlement spécial du pèlerinage aux navires paraissant encombrés à leur arrivée à Djeddah, il est indispensable de faire évacuer le navire de ses pèlerins pour s'assurer :

1° Si les chiffres portés sur le certificat de mesurage sont exacts ;

2° Si le nombre de pèlerins, à compter au lazaret, correspond avec celui que le mesurage du bateau comporte.

Or, l'espace assez limité du lazaret ne permettrait pas cette opération, dans le cas où deux ou trois bateaux se trouvant dans les conditions précitées, y arrivaient simultanément et si des pèlerins, précédemment débarqués, y étaient déjà installés, purgeant leur contumace règlementaire. D'autre part et en admettant que ces difficultés n'existassent pas et que les bateaux contrevenants fussent astreints, comme pénalité, à la quarantaine de cinq jours, il est certain que les profits réalisés par les capitaines ou armateurs par le surplus de pèlerins embarqués, les compenseraient largement du contretemps subi. Il en ressort donc que les pèlerins seuls souffriraient de cette mesure. En outre, le mesurage fait dans les ports étrangers ne correspond pas généralement avec celui en usage dans les ports Ottomans ; souvent même quelques bateaux sont dépourvus de toute espèce de certificat.

Pour obvier à pareils inconvénients, il ne reste, à mon avis, qu'à imposer aux navires transportant des pèlerins dans les ports Ottomans, l'obligation d'être pourvus de certificats de mesurage délivrés par l'Autorité Sanitaire Ottomane conjointement avec le Consul de la Puissance dont relève le navire ou bien, en cas de contrevention infliger à ces navires une amende fiscale. L'agrandissement de l'aire du lazaret d'Abou-Saad est aussi d'une nécessité essentielle, mais je n'y insiste pas, la chose se trouvant être déjà décidée par le Conseil.

Au départ des pèlerins quittant Djeddah pour rentrer dans leurs foyers, l'encombrement à bord des bateaux est encore observé, toutes les fois que l'Autorité du port ne prend pas les précautions voulues pour empêcher les embarquements clandestins. De plus, la condition exigée des Agents maritimes d'accepter gratuitement à bord de leurs navires un cinq pour cent d'indigents en sus du nombre de pèlerins à transporter, pousse ces agents à embarquer subrepticement, pour se dédommager, un surplus de pèlerins payants. Par conséquent, les dits agents devraient être exemptés désormais de cette obligation et l'Autorité du port de Djeddah, avisée péremptoirement d'exercer une surveillance aussi rigoureuse qu'assidue contre les embarquements clandestins de pèlerins sur les bateaux en partance.

CONCLUSIONS

Propositions de mesures complémentaires pour le prochain pèlerinage.

J'ai la satisfaction de dire, Messieurs, que grâce à la sollicitude de S. M. I. le Sultan pour le bien-être des populations vivant sous Son égide et grâce aussi au bon vouloir des Autorités de Djeddah et au zèle infatigable de notre personnel Sanitaire, une grande partie des propositions que j'eus l'honneur de faire l'année précédente en vue d'améliorer autant que possible la situation hygiénique de la ville et de mieux organiser sa défense contre la réapparition de l'épidémie, ont été réalisées. Cependant l'expérience acquise, me porte à vous signaler quelques desiderata complémentaires, quelques lacunes restant encore et qu'il est de toute utilité de voir combler au plus tôt :

§ 1. La présence à Djeddah, pendant le pèlerinage et deux mois au moins avant les fêtes du Courban-Baïram, d'un Commissaire extraordinaire, muni de pleins pouvoirs et accompagné d'un Chef de police spécial, devient de plus en plus nécessaire ; ce haut fonctionnaire, chargé d'un mandat exceptionnel et possédant une autorité entière pour son accomplissement, pourra seul arriver à faire respecter, dans toute leur intégrité, nos décisions et notre Règlement, d'autant plus que, se trouvant de passage dans la ville, il n'aurait à ménager aucune influence, ni tolérer la moindre exaction.

Le dit Commissaire extraordinaire serait, en outre, tenu d'accompagner au lazaret de Tor les pèlerins rentrant dans leurs foyers, après le Hadj, afin qu'il veille d'une façon assidue à leurs besoins, et qu'il use au besoin de son influence

auprès des Chefs de Service du dit lazaret pour assurer tout le bien-être possible à nos pèlerins.

§ 2 Empêcher le débarquement, à Djeddah et sur le littoral du Hedjaz, des indigents tels que Hadramoutes et Takrouris qui y affluent aux approches du pélerinage.

§ 3 Limiter autant que possible le nombre de pèlerins pauvres s'embarquant dans les ports Ottomans pour se rendre aux Lieux-Saints. Une pareille mesure éviterait beaucoup d'embarras de toute nature, car ces indigents molestent les pèlerins et encombrent les navires.

§ 4 Eviter à tout prix, pendant le mouvement de retour du pélerinage, le déplacement des troupes en garnison au Hedjaz.

§ 5 En cas de réapparition de la peste à Djeddah, il serait utile de prendre les mêmes mesures que celles qui ont été appliquées cette année. En cas où la maladie prendrait une grande extension imposer aux pèlerins la voie de Yambo, qui serait l'objet de mesures d'assainissement très-rigoureuses et l'on y établirait toute les installations énumérées au début de ce rapport.

§ 6 Pour ce qui concerne l'assainissement et l'entretien de la propreté dans la ville de Djeddah, il convient de charger de la surveillance de ce service un Chérif intelligent et dévoué, à désigner par S. A. l'Emir de La Mecque. Ce Chérif aurait aussi le devoir de prévenir l'Office de Santé de toute maladie suspecte qu'il aurait observée.

Le personnel préposé au dit service ne saurait être trop stimulé dans l'accomplissement de ses devoirs; ses appoin-

tements devraient être payés régulièrement et en présence de M. l'Inspecteur Sanitaire.

§ 7 Dans l'éventualité d'une rééclosion de l'épidémie à Djeddah, je suggérerai l'idée de faire transporter les pesteux de la ville à l'îlot d'Abou-Ali, tant pour empêcher, dans la mesure du possible, la diffusion de la maladie, que pour mieux pouvoir soigner les malades qui se trouveraient ainsi sous notre assistance médicale immédiate, alors le passage des pèlerins par Djeddah serait plus garanti.

§ 8 Enfin il est important d'instruire par l'entremise des notables, des chefs de quartiers, des Imams etc., la population de Djeddah dans les pratiques de prophylaxie individuelle, en lui recommandant, entre autres précautions, celle de se préserver des moindres blessures sur les parties découvertes du corps, de recourir à l'assistance du médecin pour toute indisposition de caractère suspect, et à s'abstenir de l'usage des saignées par les ventouses scarifiées qui peut faciliter l'introduction du virus de la peste.

Avant de clore cet exposé, je crois de mon devoir de proclamer hautement la vaillante conduite tenue par notre personnel de Djeddah et notamment par M. le Dr Xanthopoulidès, pendant toute la durée de l'épidémie et aussi dans les circonstances très-critiques que vous savez. Je n'ai eu qu'à me louer de même des services vraiment dévoués et intelligents de MM. les Médecins qui m'avaient accompagné dans ma mission, laissant à l'équité du Conseil le soin de récompenser les fatigues endurées, le mérite et l'abnégation.

Enregistrement des Bateaux à Pèle[...]

Date	No d'ordre	Nom du Navire	Nom du Capitaine	Pavillon
28/10 Octob. 1898	1	Patroclus	E. Deckens	Anglais
11/23 »	2	Rahmanié	S. Moustafa	Egyptien
15/27 »	3	Dardanus	Gragory	Anglais
19/31 »	4	Anchises	P. Williams	Hollandais
25/7 Novem. 1898	5	Oreste	J. Prior	Anglais
1/13 »	6	Antenor	F. Jackson	Anglais
5/17 »	7	Ménélaus	Towell	Anglais
16/28 »	8	Chibin	Ab. Hafiz	Egyptien
21/3 Décem. 1898	9	Ulysses	J. Brown	Anglais
22/4 »	10	Mahallah	A. Aiken	Egyptien
22/4 »	11	Magnet	R. Panetti	Anglais
27/9 »	12	Télémachus	Sowyers	Anglais
1/13 »	13	South End.	Abdul-Hafiz	Anglais
5/17 »	14	Oreste	J. Prior	Anglais
6/18 »	15	Sarpedon	J. Grier	Anglais
7/19 »	16	Chibin	S. Moustafa	Egyptien
10/22 »	17	Pyrrhus	H. E. Batt	Anglais
11/23 »	18	Sumatra	Auvehand	Hollandais
12/24 »	19	Mahallah	A. Aiken	Egyptien
15/27 »	20	Magnet	R. Panetti	Anglais
15/27 »	21	South End.	Ali Hafiz Effendi	Anglais
18/30 »	22	Oreste	J. Prior	Anglais
19/31 »	23	Myrmidon	J. Prior	Anglais

és à Djeddah par voie de mer 1898-99.

ovenance	Tonnage	Equipage	Total des pèlerins arrivés	Observations
ıgapore	3.548	63	191	Certificat de mesurage 178
ez	1.300	43	18	
ıgapore	2.992	56	103	» » » 145
nster. (Suez)	1.697	43	117	
ez	550	22	89	
ngapore	3.563	98	183	» » » 175
ngapore	3.006	55	153	» » » 150
ıez	677	36	90	
ngapore	2.282	46	113	» » » 112
ıez	864	43	48	
ıez	313	27	77	
ngapore	1.340	46	975	» » » 935
ıez	196	29	57	
ıez	570	27	226	
ngapore	3.023	52	158	» » » 150
ıez	677	36	248	
ngapore	2.282	45	715	» » » 685
ırabaya	1.992	46	331	» » » 329
den	864	42	48	
uez	313	27	390	
uez	196	25	260	
loddeydah	570	27	15	
ingapore	1.750	46	535	» » » 531
à reporter			5.140	

Date		N° d'ordre	Nom du Navire	Nom du Capitaine	Pavill
20/1	Janvier 1899	24	Rahmanié	A. Suleïman	Egyptien
24/5	»	25	Chibin	S. Moustafa	Egyptien
25/6	»	26	Bogor	M. Putte	Hollandais
29/10	»	27	Naderi	C. Hansen	Anglais
30/11	»	28	Magnet	R. Panetti	Anglais
31/12	»	29	Orestes	J. Polford	Anglais
1/13	»	30	Naseri	J. Ruffin	Anglais
2/14	»	31	Telamon	R. A. Tillotson	Hollandais
4/16	»	32	King Arthur	C. Owen	Anglais
4/16	»	33	Mahallah	A. Aiken	Egyptien
8/20	»	34	Rahmanié	A. Suleïman	Egyptien
9/21	»	35	Priam	Ch. Jockson	Anglais
10/12	»	36	Caplan	Mouslih-el-Din	Ottoman
14/26	»	37	Oreste	J. Prior	Anglais
17/29	»	38	Hector	C. Barr	Anglais
18/30	»	39	Chibin	S. Moustafa	Egyptien
20/1	Février 1899	40	Cerberus	J. Bell	Anglais
21/2	»	41	Polyphemus	Robinson	Hollandais
25/6	»	42	Mahallah	A. Aiken	Egyptien
25/6	»	43	Tencer	R. Williams	Anglais
27/8	»	44	Magnet	R. Panetti	Anglais
1/13	»	45	Rahmanié	Ali Suleïman	Egyptien
2/14	»	46	Abdul Kader	Mourat Effendi	Ottoman
3/15	»	47	Jason	Lyeet	Anglais
5/17	»	48	Diomed	Bartlett	Anglais
7/19	»	49	Chibin	S. Moustafa	Egyptien

ovenance	Tonnage	Equipage	Total des pèlerins arrivés	Observations
Report			5.140	
:z	1.300	43	326	
en	677	36	31	
ıbolingo	2.397	65	388	Certificat de mesurage 391
lcutta	1 169	64	10	
:z	313	27	441	
gapore	2 992	54	859	» » » 858
mbay	912	66	11	
'erp. (Suez)	1.448	38	31	
ssorah	1.047	66	89	
ez	864	42	301	
en	1.300	43	32	
ıgapore	1.732	43	526	» » » 531
nstantinople	572	45	63	
ez	570	27	54	
ıgapore	3.006	58	901	» » » 888
:z	677	36	58	
ıgapore	1.123	48	464	» » » 460
ıgapore	1.822	42	536	» » » 535
len	864	42	100	
'erp. (Suez)	1.741	41	69	
ez	313	26	117	
ez	1.300	42	18	
ssorah	1.380	42	457	
ıgapore	1.336	52	454	» » » 450
ıgapore	3.006	52	928	» » 920
len	677	36	21	
à reporter			12.425	

Date		N° d'ordre	Nom du Navire	Nom du Capitaine	F
8/20	Février 1899	50	Hoseinee	Th. Hughes	Ar
10/22	»	51	Mozaffari	T. Griffin	Ar
12/24	»	52	Taïf	Tahir Bey	Ot
13/25	»	53	Télémachus	Souyers	An
14/26	»	54	Nestor	W. Asquith	An
15/27	»	55	Dora	B. Mitchell	An
15/27	»	56	Mahallah	A. Aiken	Eg
20/4	Mars 1899	57	B[on] Douglas	J. E. Gondey	An
23/7	»	58	Oreste	J. Prior	An
24/8	»	59	Naderi	C. Hansen	An
25/9	»	60	Fayoum	Ismaïl Démir	Eg
27/11	»	61	Tantalus	W. J. Hannah	An
28/12	»	62	Caplan	Muslih-el-Din	Ot
1/13	»	63	Bombay	T. Turner	An
1/13	»	64	Anchises	P. Williams	H
3/15	»	65	South End.	Ch. Butterfield	An
4/16	»	66	Moshtari	C. Clarck	An
4/16	»	67	Chibin	S. Moustafa	Eg
9/21	»	68	Assyr	Rifaat Effendi	Ot
10/22	»	69	Patroclus	Dickens	An
10/22	»	70	Magnet	R. Panetti	An
12/24	»	71	Titan	W.Hutchinson	H
14/26	»	72	Fayoum	Ismaïl Démir	Eg
18/30	»	73	Mirzapore	W. H. Coates	An
19/31	»	74	Taïf	Tahir Bey	Ot
19/31	»	75	Rahmanié	Suleïman Effendi	Eg

D 6 C

Date		Nº d'ordre	Nom du Navire	Nom du Capitaine	Pavillon
19/31	Mars 1899	76	Oreste	J. Prior	Anglais
21/2	Avril 1899	77	Mahallah	A. Aiken	Egyptien
21/2	»	78	Kiamil Pacha	Seïd Bilal	Ottoman
23/4	»	79	Jubeda	Tyndal	Anglais
23/4	»	80	Missir	Nachaad Effendi	Egyptien
24/5	»	81	Médina	Hilmy Effendi	Ottoman
26/7	»	82	Assyr	Rifaat Effendi	Ottoman
26/7	»	83	Naderi	Ch. Owhn	Anglais
26/7	»	84	Néghileh	Bietterfield	Egyptien
27/8	»	85	Cyclops	J. Edmondson	Hollandais
27/8	»	86	Ulysses	J. Brown	Anglais
29/10	»	87	Mohammedi	A. Erickson	Anglais
30/11	»	88	Caplan	Muslih-el-Din	Ottoman
30/11	»	89	Maria	M. Xiggas	Ottoman
1/13	»	90	Magnet	R. Panetti	Anglais
1/13	»	91	Hosseinee	Th. Hughes	Anglais
2/14	»	92	Rahmanié	Suleïman Effendi	Egyptien
2/14	»	93	Abdul Kader	Mourat Effendi	Ottoman
3/15	»	94	Fayoum	Ismaïl Démir	Egyptien

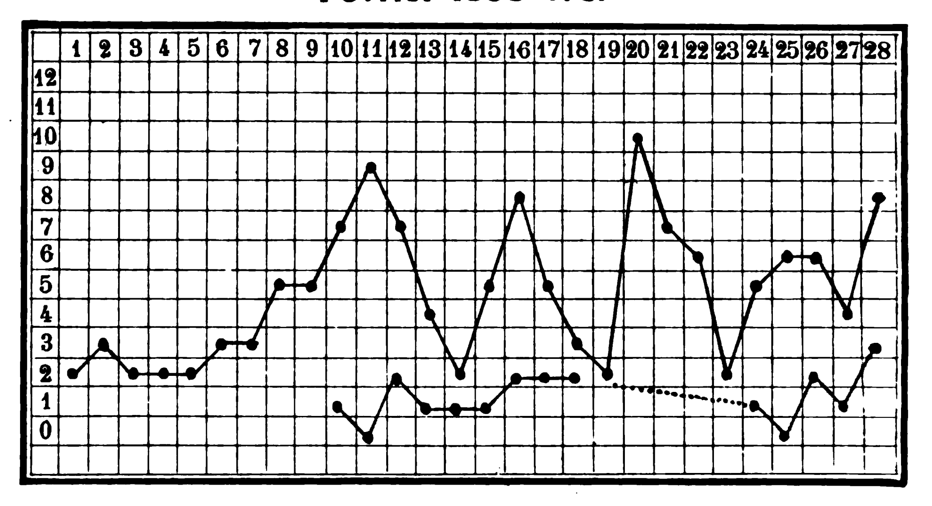
rovenance	Tonnage	Equipage	Total des pèlerins arrivés	Observations
Report			20.043	
ıez	570	30	718	
ıez	864	41	943	
onstantinople	1.186	55	871	Certificat de mesurage 546
hittagong	2.134	98	736	» » » 863
ıez	447	29	837	
ıez	1.560	75	635	
oddeydah	1 277	51	561	
assorah	912	67	418	
uez	629	30	699	
mster. Tanger	1.323	38	69	
ingapore	2 282	47	85	» » » 86
ombay	1.252	68	321	
uez	572	55	447	
eyrouth	574	27	603	
uez	313	27	536	
assorah	994	65	286	
den	1.300	43	89	
assorah	1.380	43	422	
uez	1.070	42	497	
			29.816	
9 Sambouks ayant amené en tout......................			1.036	
Total Général.........			30.852	

N.B.—Je tiens à la disposition du Conseil les certificats de mesurage ous les bateaux à pèlerins mentionnés dans ce tableau et qui se trou- aux Archives de l'Administration.

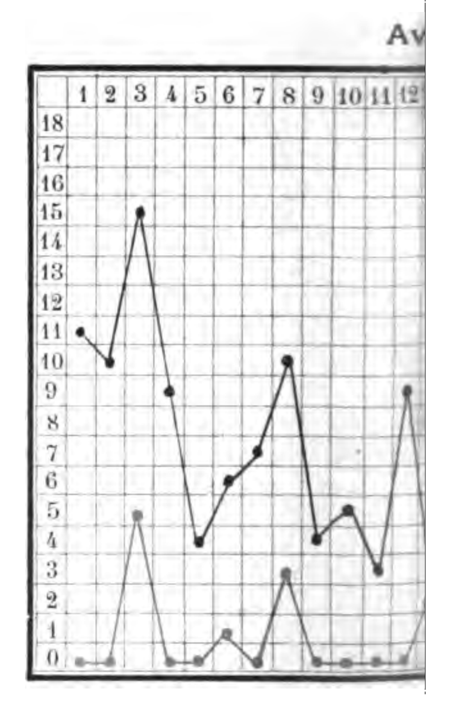
TABLEA

de la marche de la peste à Djedc
jusqu'à sa cessa

Février 1899 v. s.



Av



Mortalité par maladies ordinaires

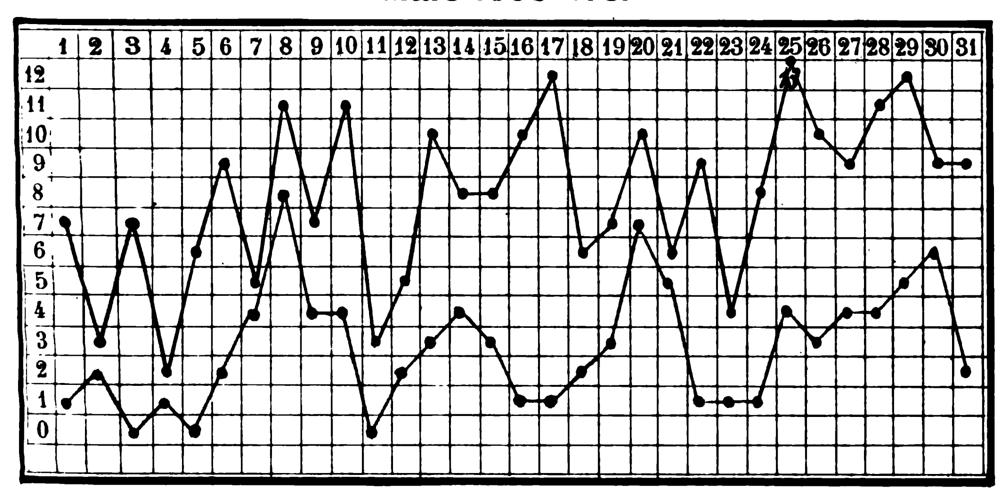
Mortalité par peste

Visite suspendue

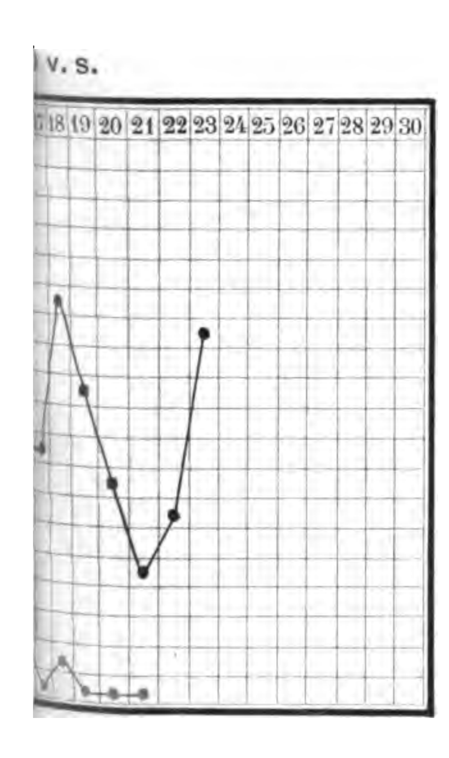
ꞮAPHIQUE

uis son apparition le 10 Février v. s.
.19 Avril 1899 v. s.

Mars 1899 v. s.



v. s.



Date		N° d'ordre	Nom du Navire	Nom du Capitaine	Pavillo[n]
20/1	Janvier 1899	24	Rahmanié	A. Suleïman	Egyptien
24/5	»	25	Chibin	S. Moustafa	Egyptien
25/6	»	26	Bogor	M. Putte	Hollandais
29/10	»	27	Naderi	C. Hansen	Anglais
30/11	»	28	Magnet	R. Panetti	Anglais
31/12	»	29	Orestes	J. Polford	Anglais
1/13	»	30	Naseri	J. Ruffin	Anglais
2/14	»	31	Telamon	R. A. Tillotson	Hollandais
4/16	»	32	King Arthur	C. Owen	Anglais
4/16	»	33	Mahallah	A. Aiken	Egyptien
8/20	»	34	Rahmanié	A. Suleïman	Egyptien
9/21	»	35	Priam	Ch. Jockson	Anglais
10/12	»	36	Caplan	Mouslih-el-Din	Ottoman
14/26	»	37	Oreste	J. Prior	Anglais
17/29	»	38	Hector	C. Barr	Anglais
18/30	»	39	Chibin	S. Moustafa	Egyptien
20/1	Février 1899	40	Cerberus	J. Bell	Anglais
21/2	»	41	Polyphemus	Robinson	Hollandais
25/6	»	42	Mahallah	A. Aiken	Egyptien
25/6	»	43	Tencer	R. Williams	Anglais
27/8	»	44	Magnet	R. Panetti	Anglais
1/13	»	45	Rahmanié	Ali Suleïman	Egyptien
2/14	»	46	Abdul Kader	Mourat Effendi	Ottoman
3/15	»	47	Jason	Lyeet	Anglais
5/17	»	48	Diomed	Bartlett	Anglais
7/19	»	49	Chibin	S. Moustafa	Egyptien

Provenance	Tonnage	Equipage	Total des pèlerins arrivés	Observations
Report			5.140	
Suez	1.300	43	326	
Aden	677	36	31	
Probolingo	2.397	65	388	Certificat de mesurage 391
Calcutta	1 169	64	10	
Suez	313	27	441	
Singapore	2 992	54	859	» » » 858
Bombay	912	66	11	
Liverp. (Suez)	1.448	38	31	
Bassorah	1.047	66	89	
Suez	864	42	301	
Aden	1.300	43	32	
Singapore	1.732	43	526	» » » 531
Constantinople	572	45	63	
Suez	570	27	54	
Singapore	3.006	58	901	» » » 888
Suez	677	36	58	
Singapore	1.123	48	464	» » » 460
Singapore	1.822	42	536	» » » 535
Aden	864	42	100	
Liverp. (Suez)	1.741	41	69	
Suez	313	26	117	
Suez	1.300	42	18	
Bassorah	1.380	42	457	
Singapore	1.336	52	454	» » » 450
Singapore	3.006	52	928	» » 920
Aden	677	36	21	
à reporter			12.425	

Date		N° d'ordre	Nom du Navire	Nom du Capitaine	Pavill
8/20	Février 1899	50	Hoseinee	Th. Hughes	Anglais
10/22	»	51	Mozaflari	T. Griffin	Anglais
12/24	»	52	Taïf	Tahir Bey	Ottoman
13/25	»	53	Télémachus	Souyers	Anglais
14/26	»	54	Nestor	W. Asquith	Anglais
15/27	»	55	Dora	B. Mitchell	Anglais
15/27	»	56	Mahallah	A. Aiken	Egyptien
20/4	Mars 1899	57	Bon Douglas	J. E. Gondey	Anglais
23/7	»	58	Oreste	J. Prior	Anglais
24/8	»	59	Naderi	C. Hansen	Anglais
25/9	»	60	Fayoum	Ismaïl Démir	Egyptien
27/11	»	61	Tantalus	W. J. Hannah	Anglais
28/12	»	62	Caplan	Muslih-el-Din	Ottoman
1/13	»	63	Bombay	T. Turner	Anglais
1/13	»	64	Anchises	P. Williams	Hollandais
3/15	»	65	South End.	Ch. Butterfield	Anglais
4/16	»	66	Moshtari	C. Clarck	Anglais
4/16	»	67	Chibin	S. Moustafa	Egyptien
9/21	»	68	Assyr	Rifaat Effendi	Ottoman
10/22	»	69	Patroclus	Dickens	Anglais
10/22	»	70	Magnet	R. Panetti	Anglais
12/24	»	71	Titan	W. Hutchinson	Hollandais
14/26	»	72	Fayoum	Ismaïl Démir	Egyptien
18/30	»	73	Mirzapore	W. H. Coates	Anglais
19/31	»	74	Taïf	Tahir Bey	Ottoman
19/31	»	75	Rahmanié	Suleïman Effendi	Egyptien

rovenance	Tonnage	Equipage	Total des Pèlerins arrivés	Observations
Report			12.425	
alcutta	994	64	15	
ombay	1 387	71	28	
onstantinople	—	45	6	
ngapore	1.340	48	461	Certificat de mesurage 459
ngapore	2.417	59	650	» » » 650
alcutta	1.457	41	15	
uez	864	41	111	
alcutta	1.605	26	6	
uez	570	28	100	
alcutta	1.169	64	13	
uez	1.070	45	57	
ingapore	2.282	48	729	» » » 725
uez	572	50	156	
ombay	2.049	53	10	
iverp. (Suez)	1.697	44	344	
uez	196	25	92	
assorah	1.111	67	355	
uez	677	36	58	
onstantinople	1.277	51	271	
ingapore	3 545	62	440	» » » 440
uez	313	28	170	
iver. & Tanger	1 447	38	579	
uez	1.070	45	606	
Chittagong	2.168	98	756	
Suez	1.175	45	671	
Suez	1.300	43	919	
à reporter			20 043	

Date		Nº d'ordre	Nom du Navire	Nom du Capitaine	Pavillon
19/31	Mars 1899	76	Oreste	J. Prior	Anglais
21/2	Avril 1899	77	Mahallah	A. Aiken	Egyptien
21/2	»	78	Kiamil Pacha	Seïd Bilal	Ottoman
23/4	»	79	Jubeda	Tyndal	Anglais
23/4	»	80	Missir	Nachaad Effendi	Egyptien
24/5	»	81	Médina	Hilmy Effendi	Ottoman
26/7	»	82	Assyr	Rifaat Effendi	Ottoman
26/7	»	83	Naderi	Ch. Owhn	Anglais
26/7	»	84	Néghileh	Bietterfield	Egyptien
27/8	»	85	Cyclops	J. Edmondson	Hollandais
27/8	»	86	Ulysses	J. Brown	Anglais
29/10	»	87	Mohammedi	A. Erickson	Anglais
30/11	»	88	Caplan	Muslih-el-Din	Ottoman
30/11	»	89	Maria	M. Xiggas	Ottoman
1/13	»	90	Magnet	R. Panetti	Anglais
1/13	»	91	Hosseinee	Th. Hughes	Anglais
2/14	»	92	Rahmanié	Suleïman Effendi	Egyptien
2/14	»	93	Abdul Kader	Mourat Effendi	Ottoman
3/15	»	94	Fayoum	Ismaïl Démir	Egyptien

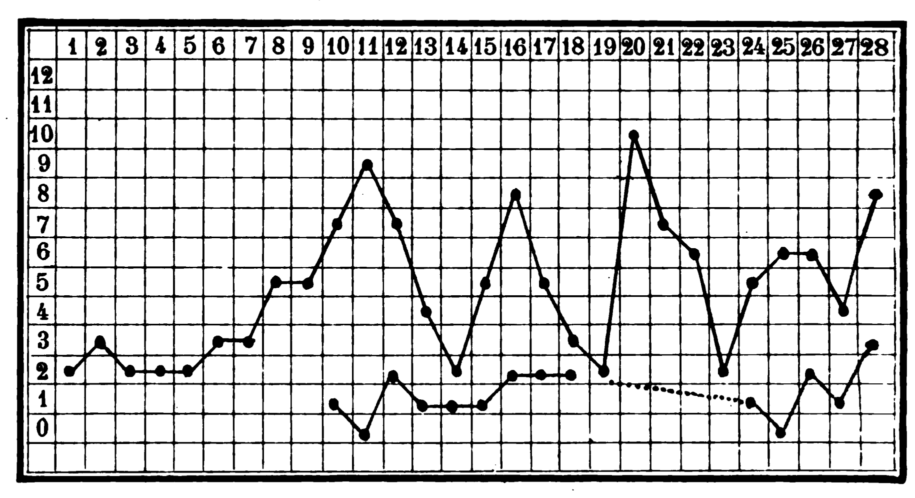
Provenance	Tonnage	Equipage	Total des pèlerins arrivés	Observations
Report			20.043	
Suez	570	30	718	
Suez	864	41	943	
Constantinople	1.186	55	871	Certificat de mesurage 546
Chittagong	2.134	98	736	» » » 863
Suez	447	29	837	
Suez	1.560	75	635	
Hoddeydah	1 277	51	561	
Bassorah	912	67	418	
Suez	629	30	699	
Amster. Tanger	1.323	38	69	
Singapore	2 282	47	85	» » » 86
Bombay	1.252	68	321	
Suez	572	55	447	
Beyrouth	574	27	603	
Suez	313	27	536	
Bassorah	994	65	286	
Aden	1.300	43	89	
Bassorah	1.380	43	422	
Suez	1.070	42	497	
			29.816	
9 Sambouks ayant amené en tout....................			1.036	
Total Général.........			30.852	

N. B.—Je tiens à la disposition du Conseil les certificats de mesurage
ous les bateaux à pèlerins mentionnés dans ce tableau et qui se trou-
aux Archives de l'Administration.

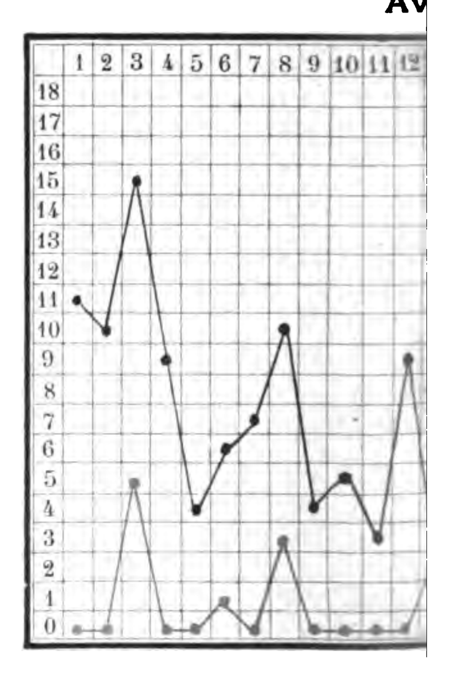
TABLEA

de la marche de la peste à Djedd
jusqu'à sa cessa

Février 1899 v. s.



Av



●———● **Mortalité par maladies ordinaires**

●———● **Mortalité par peste**

.... **Visite suspendue**

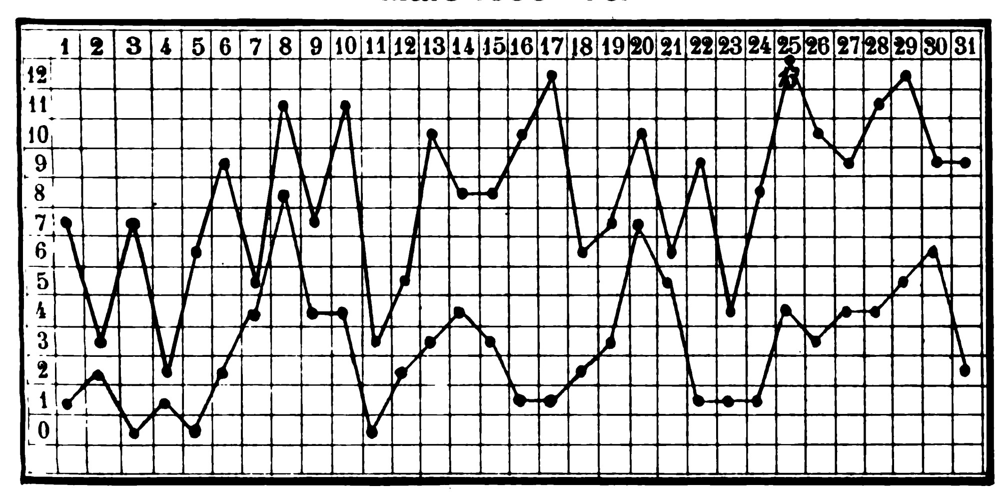
RAPHIQUE

uis son apparition le 10 Février v. s.

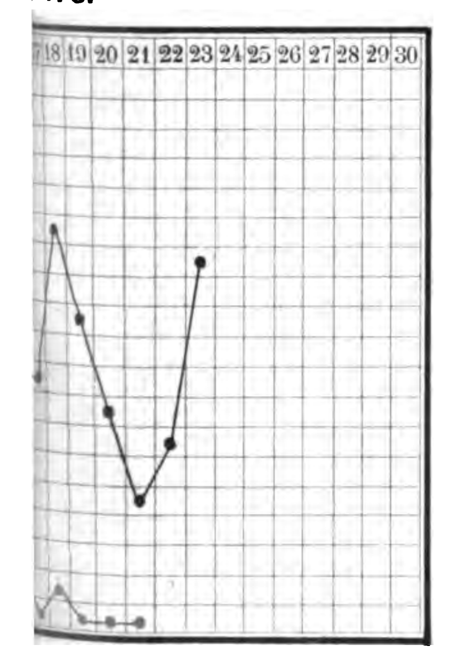
19 Avril 1899 v. s.

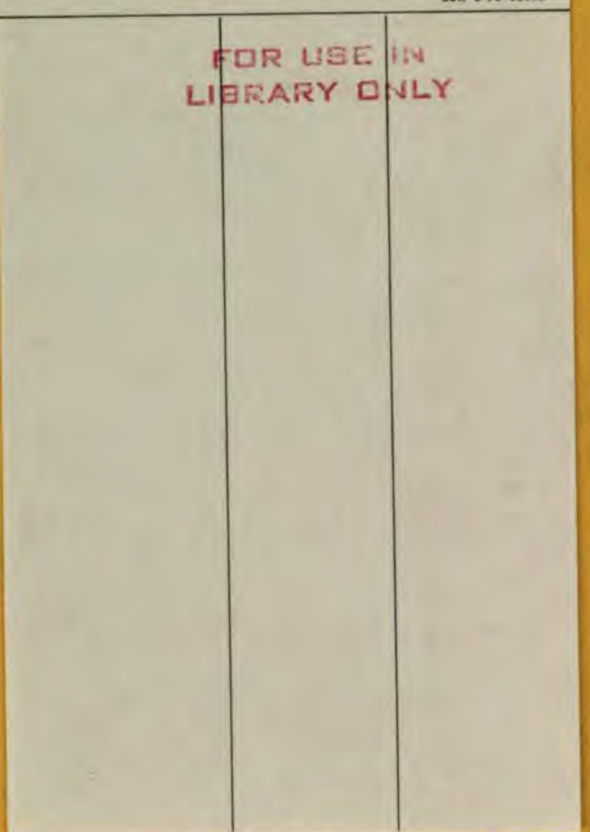
—

Mars 1899 v. s.



v. s.





STANFORD LIBRARIES
HOOVER INSTITUTION
To avoid fine, this book should be returned on
or before the date last stamped below
FOR USE IN
LIBRARY ONLY

